

# La crise des migrations et la population du globe

Autor(en): **Ferenczi, Imre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **24 (1932)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383842>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

est autorisé, à teneur de l'arrêté fédéral, d'en accorder à d'autres industries où une crise prolongée détermine un chômage important. Les associations intercantionales, qui organisent une aide extraordinaire en faveur des travailleurs d'une certaine catégorie professionnelle, pourront aussi recevoir exceptionnellement une subvention.

L'allocation de crise pourra aussi être servie exceptionnellement aux chômeurs qui n'ont pas encore accompli le stage ou délai d'attente qui précède le droit à l'indemnité, prévu par la loi fédérale sur l'allocation de subventions à l'assurance-chômage, ou qui pour des motifs de forme n'ont pu s'assurer contre le chômage.

Nous ne manquerons pas de revenir sur cette question lorsque nous posséderons le texte définitif de l'ordonnance d'exécution de l'arrêté fédéral que nous venons de commenter. Nous souhaitons ardemment que cette ordonnance tiendra compte de la situation malheureuse des chômeurs en ne consacrant pas certaines duretés que contenait l'ancien décret du Conseil fédéral sur l'assistance aux chômeurs.

---

## La crise des migrations et la population du globe.

Par *Imre Ferenczi*.

Les grandes crises du début du XVIII<sup>me</sup> siècle, provoquées par la révolution industrielle et les guerres napoléoniennes, ont été examinées du point de vue démographique. La théorie de Malthus les a expliquées par une tendance presque inévitable à la surpopulation. Les analyses de la crise mondiale organique de notre époque négligent en général cet aspect du problème, ou tout au moins ne consacrent pas une attention suffisante à l'influence des changements survenus dans l'accroissement naturel de la population et des mouvements migratoires. Ces deux principaux facteurs démographiques ont d'ailleurs toujours été en interdépendance étroite.

Pendant et après la guerre, on a assisté à une décroissance prodigieuse du taux de la natalité chez presque tous les peuples de culture européenne et à la restriction générale, ou même au renversement de certains grands courants traditionnels des migrations.

Y-a-t-il une explication à ces changements brusques et simultanés dans la croissance naturelle de la population et des migrations? Peut-on les ramener aux mêmes causes: la grande guerre ou autres? Sont-ils en relation avec la crise mondiale? En sont-ils la conséquence ou, en partie, l'explication? Sommes-nous ici encore dans un cercle vicieux?

Il sera, en tout cas, intéressant de jeter un coup d'œil rétrospectif sur l'époque antérieure, afin d'établir, d'après l'analyse rapide de l'état actuel, des modestes pronostics pour l'avenir des migrations et de la population du globe.

Entre 1800 et 1924, 60 millions de personnes ont quitté l'Europe, selon mes calculs. \* La population de ce continent passait toutefois, dans le même temps, de 180 millions à 480 millions, et le nombre des Européens d'outre-mer atteignait 160 millions. Presque partout, la civilisation européenne a pris pied, permettant un accroissement de la population des autres races à une allure beaucoup plus rapide; en sorte que la population du globe, qui était de 870 millions en 1800, montait à environ 1 milliard 820 millions en 1930.

Les migrations modernes, qui ont pris naissance dans les Iles britanniques dès la révolution industrielle sont des mouvements massifs de prolétaires (travailleurs, fermiers, etc.). Dans toute la période d'avant-guerre, les migrations outre-mer ont servi d'exutoire pour des pays à chômage et à surpopulation relatifs et, au point de vue politique, de soupape de sûreté, sans laquelle les guerres et les révolutions auraient probablement été beaucoup plus fréquentes.

L'émigration des travailleurs européens a rendu possible la mise en valeur des vastes territoires d'outre-mer et de la Russie, source de produits alimentaires, de matières premières, d'énergie et d'élargissement du marché. Les moyens modernes de transport ont déjà permis, vers 1850, l'échange international des hommes et des produits dans des proportions et dans des conditions de prix, de rapidité et de sécurité inimaginées jusqu'alors. La grande industrie a pris ainsi, non seulement en Europe, mais aussi dans le Nouveau-Monde, un essor extraordinaire assurant à la population accrue un niveau de vie beaucoup plus élevé.

Certains statisticiens déclarent que la grande augmentation de la population du globe aurait été atteinte sans l'émigration, et que, par exemple, les 122 millions d'habitants actuels des Etats-Unis auraient pu descendre des 4 millions de personnes établies dans ce pays en 1800. Mais on a relevé que cette population accusait déjà, autour de 1820, une baisse de son taux de natalité, et il est un fait que ce phénomène s'est reproduit dès la deuxième génération de chaque vague d'immigrants.

Au XIX<sup>me</sup> siècle, l'intervention des Etats dans la réglementation de l'émigration et de l'immigration était minime, parce que leurs intérêts s'harmonisaient en temps normal. Dans la seconde moitié du siècle, le volume des migrations transocéaniques dépendait déjà de moins en moins de la situation des pays d'émigration, et le mouvement cyclique de la grande industrie des Etats-Unis devenait le facteur décisif de l'importance du mouvement de

---

\* Imre Ferenczi, *International Migrations*, Vol. I. Statistics. New-York. 1929.



va-et-vient. Ce pays, qui a reçu plus de 36 millions d'immigrants de 1820 à 1924, avait suivi une politique libérale pendant tout le XIX<sup>me</sup> siècle.

Deux causes l'ont amené à observer une attitude plus réservée et même hostile envers l'immigration européenne: 1<sup>o</sup> la diminution, puis la disparition des terres libres; 2<sup>o</sup> le changement du caractère ethnique et social des immigrants. En 1880, 50 pour cent de l'immigration totale provenaient encore des Iles britanniques et 25 pour cent d'Allemagne. De 1890 à 1914, les ressortissants de l'Europe sud-orientale représentaient déjà deux tiers du total des immigrants. Mais c'est seulement après la guerre qu'une législation de plus en plus restrictive est entrée en vigueur, sous la menace d'une immigration excessive provoquée par la misère sévissant en Europe. Certains prévoient par exemple une émigration de 20 millions d'Allemands. A ces préoccupations s'ajoutaient encore un nationalisme intensifié par la guerre et la crainte malthusienne renaissante de la surpopulation générale du globe.

L'immigration européenne aux Etats-Unis accusait encore en 1913 un total de 1,000,000 de personnes. La législation, dite des contingents, de 1921 et 1924, a fixé le nombre annuel des immigrants à 160,000, partagé entre les divers pays d'émigration d'après des considérations politiques et d'aptitude à l'assimilation. Enfin, lorsque la formidable dernière crise exigea l'arrêt presque total de l'immigration, en 1930, on recourut, d'une part à une clause de la loi générale de l'immigration de 1917, qui exclut les immigrants de toute provenance risquant de tomber à la charge de l'assistance publique et, d'autre part, à la loi de 1885, qui permet de refouler les travailleurs munis d'un contrat de travail.

L'exemple des Etats-Unis a été suivi de très près par les Dominions et colonies britanniques et aussi, dans une grande mesure, par les pays de l'Amérique du Sud. Ainsi, l'Europe souffre d'un chômage chronique qui atteint actuellement 15 millions de travailleurs et déjà, dans certaines parties, d'une surpopulation relative permanente et ne trouve plus outre-mer qu'un débouché pour un excédent de 250,000 à 300,000 émigrants par année. Dans les années d'avant-guerre, l'émigration européenne nette montait à plus de 1 million; mais pour la première fois dans l'histoire, le courant d'immigration aux Etats-Unis se trouve inversé: en 1931, il est sorti des Etats-Unis plus de gens qu'il n'en est entré. Un mouvement d'émigration des Américains, atteignant un demi-million de personnes dans la dernière décade, suit l'investissement du capital américain en Europe, en Russie et ailleurs, mouvement que nous pouvons caractériser par le terme de contre-colonisation.

Les mouvements migratoires intercontinentaux et continentaux ont, au cours de l'histoire, toujours eu tendance à se compléter. Au XIX<sup>me</sup> siècle, la prédominance des mouvements intraeuropéens a disparu progressivement, pour faire face à d'immenses migrations

vers les territoires d'outre-mer. Après la guerre, les mouvements continentaux ne pouvaient pas remplacer les migrations transocéaniques en disparition. Cependant, on remarque parfois des tensions assez vives entre l'Etat qui fournit ses émigrants et qui veut leur conserver leur nationalité, et l'Etat qui les reçoit et qui veut les assimiler et les absorber complètement. Il arrive même que l'Etat fournisseur revendique la propriété des territoires où se sont établis ses émigrants.

Le problème des migrations continentales est donc devenu, après la guerre, un problème de haute politique et ne constitue plus, comme auparavant, une simple question d'échange de main-d'œuvre, pour la plupart saisonnière, question qui présentait déjà en elle-même, en raison des crises périodiques, de grandes difficultés économiques. En France, le plus important pays d'immigration, le nombre des étrangers est passé de 1 million en 1911 à plus de 3 millions en 1930. En 1931, année de crise aiguë, l'immigration y était presque complètement arrêtée, et 200,000 travailleurs étrangers ont déjà dû quitter ce pays. Les autres nations réceptrices suivent cet exemple.

L'arrêt des migrations en Europe menace d'aggraver la crise économique et de créer des conflits d'ordre politique et démographiques. En raison de ces contrastes, l'Organisation internationale du Travail a rencontré déjà de grands obstacles dans son action pour développer sérieusement la protection internationale des migrants et la réglementation des conditions de travail des ouvriers étrangers sur le principe de l'égalité de traitement. Et maintenant, on se trouve devant le grave problème de la création d'une Union européenne également au point de vue du marché du travail et de l'échange de populations, tâche entravée par les passions nationalistes. Il reste cependant peu de personnes qui estiment possible de surmonter la crise organique de l'économie mondiale par un rétablissement du libre-échange des facteurs de production, y compris la main-d'œuvre; il y a des hommes logiques qui sont convaincus qu'il sera nécessaire de procéder à une organisation dirigée de ces échanges sur un plan international. Or, l'organisation rationnelle du marché du travail européen serait une condition essentielle d'un plan plus vaste, assurant les échanges de populations entre l'Europe et les territoires sous-peuplés d'outre-mer.

L'avenir des migrations dépend, en premier lieu, des taux différentiels d'accroissement naturel de la population dans les divers pays, blocs de pays et continents. Or, la race blanche se trouve, d'une façon générale, devant la menace d'une régression. Cette régression n'est pas visible encore à l'heure actuelle, mais elle se manifesterà sous peu par suite de la dénatalité progressive et des changements provoqués ainsi dans la répartition de la population par âge et sexe. Voici une statistique comparée du nombre moyen d'enfants par ménage pour quelques grands pays, en 1900 et en 1929:



| Pays       | 1900 | 1929 | différence en moins |
|------------|------|------|---------------------|
| Allemagne  | 4,4  | 1,9  | 57 %                |
| France     | 2,9  | 2,2  | 24 %                |
| Italie     | 4,5  | 3,2  | 27 %                |
| Angleterre | 3,7  | 2,06 | 44 %                |
| Etats-Unis | 4,5  | 2,15 | 52 %                |
| Russie     | 5,4  | 3,1  | 43 %                |
| Japon      | 4    | 4    | zéro                |

Les changements démographiques, amenés par la guerre (moins de ménages par la perte d'hommes, l'élévation de l'âge de mariage pour les femmes, etc.), expliquent pour une grande part la baisse des naissances. Mais celle-ci est due également à la rationalisation de la volonté de procréation qui a pris des proportions inconnues avant la guerre, même dans les pays non-belligérants. La grève des mères n'est plus un phénomène des classes aisées, mais est une conséquence générale de cette dernière révolution du prolétariat. C'est moins les conditions défavorables de l'existence survenues déjà à la suite de la guerre, que la peur provoquée par l'incertitude de l'avenir qui amène les épouses à la restriction du nombre des enfants.

D'autre part, on peut déjà prévoir l'allure — et la limite naturelle — de la décroissance du taux de la mortalité. Pour certaines nations, on a donc essayé dès maintenant d'évaluer le moment où la décroissance effective de la population commencera. Cette situation se présenterait pour la France à partir de 1937, pour la Grande-Bretagne à partir de 1942, pour l'Allemagne à partir de 1946. L'Allemagne, qui possède actuellement 64 millions d'habitants, n'en aurait, d'après les prévisions officielles, que 63 millions, d'après d'autres évaluations que 46 millions en 1975, tandis que la Pologne en aurait 60 millions. Mais, seul l'Etat des Soviets présente encore en Europe l'exemple d'un accroissement traditionnel de 3 millions d'âmes par année. Dans l'avenir, suivant les conditions de vie de l'Europe et de l'U. R. S. S., l'excédent de la population de ce pays pourra, à un certain moment, se diriger vers l'Europe au lieu d'aller vers la Sibérie et l'Orient. Il est donc nécessaire que l'Europe soit organisée pour faire face aussi à cette éventualité en tenant compte des nécessités économiques.

L'Union européenne ne sera pas moins utile en vue de l'échange probable de populations qui se prépare entre l'Europe et les territoires d'outre-mer.

La question saillante est de savoir si les Etats-Unis continueront de se servir de leur richesse en capital, afin de remplacer leur main-d'œuvre en décroissance particulièrement rapide par un plus grand développement de la mécanisation et de la rationalisation de la production, et de fermer définitivement leurs frontières non seulement à la circulation des marchandises, mais aussi aux migrations des humains. Une telle évolution aristocratique du peuple américain confirmerait la tendance universelle vers les

autarchies nationales et comporterait ainsi de gros dangers politiques. Cette politique pourrait toutefois échouer tôt ou tard et alors les tendances plus permanentes vers une économie mondiale dirigée pourraient l'emporter. Mais il ne paraît pas impossible que les tendances vers un renouvellement des mouvements migratoires se heurtent, déjà dans la deuxième moitié de ce siècle, à l'intérêt de l'Europe qui sera de conserver autant que possible l'appoint de sa main-d'œuvre diminuée et notamment ses travailleurs qualifiés. En définitive, il semble probable, d'après les expériences faites au cours de l'évolution historique des petites entités économiques vers les territoires nationaux, que la solidarité réelle, dérivant de plus en plus du développement de l'économie mondiale, aura une influence décisive sur la mise en harmonie des territoires et de la population du globe. Alors, l'échange des produits, des humains et des capitaux pourra se faire dans la direction de la moindre résistance et tendra à niveler partout le coût de ces facteurs.

Nous avons vu que le chômage chronique aigu a développé, dans les pays anglo-saxons, la crainte d'une surpopulation du globe dans un proche avenir. La part de l'accroissement de la population dans le volume du chômage actuel est cependant très controversée. La dénatalité pendant la guerre n'a pas atténué d'une façon notable l'accroissement du chômage à partir de 1929, où les enfants nés pendant la guerre ont commencé à atteindre l'âge productif. Si l'on éliminait d'une façon ou d'une autre les 25 millions de chômeurs du monde, on ne réduirait pas le chômage dans une proportion égale, parce qu'on aurait réduit dans une certaine mesure la quantité de la consommation. La dénatalité en soi n'est pas un remède au chômage. Les années de haute natalité d'avant-guerre continuent, en effet, à fournir un nombre important d'éléments actifs à la population (de 15 à 65 ans); par contre, par suite de la dénatalité, la consommation totale s'abaisse à une allure sensible. Enfin, les changements brusques dans la répartition de la population par âge et sexe, ainsi que l'émancipation des femmes, augmentent encore d'une façon exceptionnelle le nombre des éléments actifs, imposant à certaines économies nationales, dépourvues de capital ou de matières premières et à exportation restreinte, la tâche lourde et presque impossible de leur procurer du travail. Le chômage des pères de famille oblige ainsi de plus en plus les autres membres de la famille, non actifs jusque-là, à chercher du travail. C'est ainsi que nous nous débattons dans un cercle vicieux.

En Russie, où la diminution des naissances ne se manifeste pas et où le travail et la consommation sont distribués d'une façon presque égalitaire, il n'y a pas de chômage. Naturellement, le niveau de vie y est très bas.

En France, également, où, depuis quelques décades, la faible



natalité s'est stabilisée à un certain taux, l'écart entre la production et la consommation est moins grand que dans d'autres pays.

Trois questions se posent donc au point de vue d'une entente *internationale*: 1° Quelle est la situation de fait en ce qui concerne le danger futur de surpopulation absolue du globe auquel on croit encore dans certains pays? 2° Est-ce qu'on peut généraliser la politique de restriction des naissances? 3° Et sinon, quel pourrait être le rôle futur des migrations dans la répartition optimum du genre humain sur la terre?

1° La surpopulation générale dépend à la fois des ressources du globe et du taux d'accroissement de la population. Dans les deux directions, les évaluations pessimistes restent très incertaines. Le problème de la production alimentaire est définitivement résolu. Les autres ressources du monde sont incalculables, car elles dépendent des progrès techniques de plus en plus rapides. En ce qui concerne le deuxième facteur, l'accroissement de la population d'origine européenne, nous venons de démontrer une tendance à la décroissance générale qui n'a pas encore atteint son apogée. En présence des conséquences d'une dénatalité excessive et en raison de leurs rivalités traditionnelles, la plupart des pays européens pratiquent une politique d'encouragement à la natalité, naturellement dans la mesure où la crise économique et financière le leur permet. Le désir d'un niveau de vie élevé ne se montre pas encore en Russie ou en Orient. Un nationalisme extrémiste, doublé d'une certaine forme de ferveur religieuse, domine ces deux pays et encourage une augmentation rapide du chiffre de la population. Mais des tendances contraires commencent aussi à se manifester. Que cela plaise ou non, nous devons nous attendre à voir tôt ou tard baisser le chiffre de la natalité dans toutes les parties du monde. L'humanité doit donc, et pour une période indéterminable, s'occuper de la seule question aiguë: le nivellement des contrastes entre la surpopulation et la sous-population relatives des divers pays et continents.

2° Même si des mesures de coercition pouvaient être imposées, par une convention internationale, aux nations prolifiques en vue de la réduction du nombre des enfants proportionnellement à leurs propres possibilités d'existence, les Etats ne pourraient pas en assumer pratiquement l'exécution. Les effets d'une telle réglementation ne se feraient d'ailleurs sentir sur le marché du travail qu'après une quinzaine d'années, c'est-à-dire dans des conditions économiques et démographiques qui seraient peut-être complètement changées. Certaines nations s'opposeraient aussi à cette politique de restriction de la natalité en invoquant le taux d'accroissement élevé des grandes races de couleur. En effet, la véritable zone de danger du globe s'est créée autour de l'Océan pacifique, par suite du contraste existant entre les territoires asiatiques surpeuplés et les régions soumises à la race blanche, notamment en



Australie. Le conflit sino-japonais en Mandchourie n'est qu'un des aspects de la formidable pression démographique des grands empires d'Extrême-Orient.

3° Les divergences existant entre les nations et les races en matière de politique de natalité menacent le monde d'une aggravation de l'écart entre territoires surpeuplés et territoires sous-peuplés. Il paraît donc indispensable d'organiser et de régler, par voie d'accords, au moins les migrations, qui sont des actions volontaires des hommes et qui *peuvent donc être dirigées!*

La question se pose toutefois de savoir si le rôle des migrations peut redevenir ce qu'il était au XIX<sup>me</sup> siècle et s'il n'est pas à prévoir que, dans une économie mondiale de plus en plus dirigée, on trouvera des procédés plus commodes pour les ramener, dans l'intérêt de l'individu, au strict nécessaire.

Il y a des facteurs qui agissent vers une certaine augmentation du volume des migrations; d'autres, plus puissants, tendent vers la restriction des migrations; notamment le *déplacement du capital et des matières premières* de préférence aux hommes permet un développement plus considérable des ressources latentes des pays surpeuplés et notamment des pays européens surpeuplés et tient mieux compte des dispositions *psychologiques* du travailleur moderne, devenu sédentaire à la suite du développement des institutions sociales. Toutefois, la contrecolonisation est toujours accompagnée d'un courant migratoire renversé. — Le rôle économique de l'émigration des vieux continents sera aussi dans l'avenir de comprendre des territoires neufs dans la sphère de civilisation pour porter les ressources, la production et les marchés du globe à un niveau toujours plus vaste et d'assurer l'échange de la main-d'œuvre sur le marché du travail continental et intercontinental, en tenant compte des exigences professionnelles.

Au point de vue *social*, les migrations auront pour fonction de contribuer au rapprochement des conditions de vie et de travail dans les diverses régions du globe, de permettre la formation professionnelle des jeunes gens et le déplacement des individus conduits par leur situation ou leurs goûts personnels.

Enfin, au point de vue *politique* et *biologique*, il paraît probable que l'hypothèse d'après laquelle les migrations et le croisement des races sont nécessaires au rajeunissement et à la pacification des nations se vérifiera de plus en plus.

Il s'agit donc d'un problème *international par excellence*, dont la solution exigera l'examen constant et l'action progressive de la Société des Nations. C'est dans le peuplement rationnel du globe et dans une meilleure utilisation et distribution de ses ressources que réside le véritable problème de l'organisation de la paix, et non pas dans des constructions juridico-diplomatiques plus ou moins superficielles. Ce sera là la suprême tâche des conférences de paix futures vraiment universelles et efficaces. Il

est dans tous les cas inconcevable qu'une deuxième conférence économique internationale exclue les problèmes démographiques de ses délibérations.

## Economie politique.

### Les coopératives de construction d'utilité publique en Suisse.

Etant donné que le présent numéro de la « Revue syndicale » traite la question des coopératives de construction, nous aimerions ajouter quelques renseignements sur l'extension qu'elles ont prise actuellement dans notre pays. Nous rappelons tout d'abord la dissertation du Dr Walter Ruf sur les « Coopératives de construction d'utilité publique en Suisse » (Edition Neuland S. A., Zurich). L'auteur a fait une enquête parmi les coopératives de construction. Par coopératives de construction d'utilité publique il entend les coopératives de construction « dont le sociétariat est accessible à quiconque et qui en renonçant à tout bénéfice crée des logements répondant aux conditions d'hygiène les plus modernes, des logements dont les baux sont si possible non résiliables et sur lesquels toute spéculation est rendue impossible ». La première partie de l'ouvrage est consacrée au développement historique des logements coopératifs. L'enquête se poursuit ensuite sur les questions de financement, loyers, dimensions de l'appartement, etc. Dans son livre, Ruf cite 100 coopératives de construction d'utilité publique, auxquelles viennent s'ajouter 5 sociétés de construction d'utilité publique qui, sous une autre forme, ont été créées en partie au titre de sociétés anonymes. Ces coopératives ne sont plus toutes en vie. D'autre part, quelques-unes sont nouvelles, elles datent de ces dernières années, mais elles n'ont pas été comprises dans l'enquête menée par Ruf. C'est à Zurich et à Bâle que ces coopératives se sont le plus répandues, chacune des deux villes en compte 17. Il y en a en outre 5 à Winterthour, 4 à Lucerne et à Berthoud, 3 à St-Gall et à Lausanne. Berne ne figure qu'avec 2 coopératives, dont une a été dissoute; celle du personnel d'administration n'est pas encore prise en considération dans l'enquête. Bienne, Coire et Genève en ont également chacune 2; à Bienne, elles se sont multipliées entre temps. La documentation réunie par Ruf ne comprend malheureusement que très peu de tableaux. Voici les effectifs des 79 coopératives qui ont répondu à l'enquête:

|                             | Nombre des coopératives | Effectifs     |                 | Nombre des logements |                 |
|-----------------------------|-------------------------|---------------|-----------------|----------------------|-----------------|
|                             |                         | totaux        | par coopérative | total                | par coopérative |
| Zurich . . . . .            | 18                      | 7,406*        | 411             | 2871                 | 159             |
| Bâle . . . . .              | 19                      | 1,913         | 100             | 1292                 | 68              |
| Berne . . . . .             | 2                       | 670           | 335             | 426                  | 223             |
| Villes moyennes . . . . .   | 22                      | 2,425         | 110             | 1298                 | 59              |
| Petites localités . . . . . | 18                      | 1,032         | 57              | 606                  | 34              |
| <b>Total</b>                | <b>79</b>               | <b>13,446</b> | <b>—</b>        | <b>6493</b>          | <b>—</b>        |

\* A. B. Z. = 4836 membres.

Le nombre des coopératives de Zurich et Bâle ne concorde pas avec celui indiqué par Ruf; nous en ignorons la raison.

\*



La crise économique provient du manque total de méthode de l'économie capitaliste et elle ne pourra être surmontée que par une réduction de la production et que lorsque les prix auront reculé au point de rétablir peu à peu un nouvel équilibre. Personne pour le moment ne serait à même de répondre à la question de savoir à quel degré de développement la crise en est actuellement. Néanmoins on suppose en général, que par suite de l'étouffement, auquel est actuellement soumise la production, il se produira un nouvel état de production et de demande à condition — oui, à condition que l'on ne se trouve pas en face de nouvelles perturbations dont nous menace la situation politique. Le plus grand foyer du danger réside dans le nationalisme allemand ainsi que dans les mutations du capital et les manipulations des cours. En outre, comme dans toutes les crises précédentes le nationalisme économique se réveille et cherche à restreindre complètement les relations commerciales internationales déjà sensiblement réduites par suite de la crise. Limiter, économiser, tel est le mot d'ordre! Chaque pays se replie sur sa propre économie et ne veut plus rien acheter à l'étranger. Cette vague de protectionnisme n'est qu'un nouvel empêchement à la remise sur pied de l'économie; car ce n'est que par la reprise des relations économiques internationales et par le rétablissement d'un trafic non entravé des marchandises et des capitaux que l'économie mondiale peut se remettre de la crise.

Mais même si l'année 1932 ne doit pas apporter une aggravation de la crise, mais au contraire, la consolidation à laquelle chacun aspire, elle sera néanmoins l'année la plus critique pour la Suisse, car notre pays dépend du cours de la conjoncture internationale. Le patronat ne manquera pas chez nous aussi, de faire pression sur l'armée des sans-travail pour réduire les salaires. Nous avons déjà fait ressortir à maintes reprises les suites désastreuses qu'aurait sur notre économie politique la réalisation de ce plan. La conjoncture de notre pays repose entièrement sur le revenu réel relativement bon des travailleurs. Cette situation favorable de notre conjoncture est déjà entamée par le chômage et ce serait la détruire complètement que de baisser le niveau des prix. Tant que l'on ne peut songer à une amélioration de la situation de l'exportation, même pas par une baisse des salaires, le marché indigène est toujours encore à même d'atténuer les effets de la crise; c'est donc agir dans l'intérêt général que de combattre l'action en faveur de la baisse des salaires.

---

### Erratum.

Une erreur s'est glissée dans l'article sur « La crise des migrations et la population du globe » de M. Imre Firenczi, publié dans notre numéro de janvier 1932. Il faut lire à la première ligne de cet article: Les grandes crises du début du *XIX<sup>e</sup> siècle* et non du *XVIII<sup>e</sup> siècle*.